

## Résidences littéraires – Suisse romande

À Genève, la Maison Rousseau et Littérature (MRL) lance un programme de résidences destiné aux écrivaines et écrivains de Suisse romande.

### Les résidences locales

La MRL a pour mission de soutenir la création, en particulier celle de la scène littéraire. Elle lance aujourd'hui un programme de résidences destiné aux écrivaines et écrivains, domicilié·e·s en Suisse romande depuis au moins deux ans. Ces résidences sont dotées d'une bourse mensuelle de Chf 500.– et incluent la mise à disposition d'espaces de travail individuels et collectifs.

Les résidentes et résidents participent à la vie de la MRL, dont des événements publics, et sont mis en contact avec des protagonistes du monde littéraire et culturel. Un événement public ou un atelier d'écriture est proposé par l'écrivaine ou l'écrivain au terme de sa résidence.

### Appel à candidature

Le concours s'adresse à des écrivaines et écrivains qui ont une expérience confirmée dans le domaine de la littérature ou de la recherche littéraire, et/ou qui ont conclu une formation de Bachelor, de Master ou autre dans le domaine du texte tout genre confondu ou des sciences humaines.

Les candidates et candidats doivent soumettre un projet qui justifie une résidence de jour à la MRL, pour une durée de 1, 2 ou 3 mois, en lien avec leur propre démarche artistique et/ou avec l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau.

### Dossier

Les dossiers de candidature sont analysés par un jury composé d'un·e écrivain·e, d'un·e critique littéraire, d'un·e libraire ou d'un·e éditeur·trice et d'un·e programmateur·trice.

Le dossier de candidature doit être constitué d'une lettre de motivation, d'une description du projet (maximum 8000 signes espaces compris), d'un CV et de publications, recueils, articles, etc. (sous la forme d'un PDF).

Adresse d'envoi des dossiers de candidature : [candidature@m-r-l.ch](mailto:candidature@m-r-l.ch). Délai : lundi 8 janvier 2024. Les réponses seront communiquées le lundi 5 février 2024.

Le programme de résidences commence dès le 1<sup>er</sup> avril 2024.

## Contact

Donatella Bernardi, directrice  
[donatella.bernardi@m-r-l.ch](mailto:donatella.bernardi@m-r-l.ch)

Le programme de résidence est rendu possible grâce au soutien du Département de la cohésion sociale de la République et Canton de Genève.